



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Quatre-vingt-quatrième session**

Genève, 22-25 février 2022

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives à la gouvernance et décisions essentielles
pour la poursuite des travaux du Comité des transports intérieurs
et de ses organes subsidiaires : Résultats des réunions du Bureau
du Comité des transports intérieurs****Résultats des réunions du Bureau du Comité des transports
intérieurs en 2021****Note du secrétariat***Résumé*

On trouvera dans le présent document les résultats des réunions tenues par le Bureau du Comité des transports intérieurs en 2021.

Le Comité est invité à examiner le document ECE/TRANS/2022/7 et à se référer aux décisions adoptées par le Bureau au titre des points pertinents de son ordre du jour.

Introduction

1. Le Bureau du Comité des transports intérieurs (CTI) s'est réuni en application des décisions du Comité (documents ECE/TRANS/125, par. 14 et 15, et ECE/TRANS/274, par. 130), les 22 et 26 février (réunions informelles à distance), le 8 juin (réunion informelle à distance) et les 25 et 26 novembre 2021 (réunions hybrides).
2. Conformément au plan d'action de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Bureau remplit les fonctions ci-après relatives à l'organisation des sessions annuelles du Comité :
 - a) Élaborer un ordre du jour bien ciblé en définissant les objectifs et en précisant le temps à consacrer à chaque question ;
 - b) Indiquer les principaux sujets pour lesquels des décisions sont nécessaires ;
 - c) Choisir les thèmes de discussion de la session ;
 - d) Contrôler et évaluer les travaux menés depuis la session précédente ;
 - e) Suivre le déroulement des activités et les coordonner de façon à éviter qu'elles fassent double emploi avec celles d'autres organisations compétentes ;



f) Formuler des propositions de hiérarchisation des activités du programme de travail, en indiquant, lorsque c'est possible, différentes options (document E/ECE/1347, chap. III, sect. A, par. 2 b)).

3. On trouvera dans les annexes les résultats des réunions du Bureau, conformément à son mandat, pour examen par le Comité.

Annexe I

Résultats de la cinquième réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2020-2021 (26 février 2021)

I. Participation

1. La réunion était présidée par M. Kristof Schockaert (Belgique). Y ont participé les membres suivants : M. Philipp Freiherr Von Carnap-Bornheim (Allemagne), M. Sergey Andreev (Fédération de Russie), M^{me} Marie-Pierre Meganck (France), M. Antonio Erario (Italie), M. Hans G. Scholten (Pays-Bas), M. Jerzy Kleniewski (Pologne), M. Robert Dobre (Roumanie), M. Jean-Claude Schneuwly (Suisse), et M. Stefano Paci (Commission européenne). M. Roman Symonenko (Ukraine), n'a pas pu assister à la réunion.

II. Questions découlant de la quatre-vingt-troisième session du Comité des transports intérieurs

2. Le Bureau s'est réjoui que la quatre-vingt-troisième session du Comité se soit parfaitement bien déroulée, en particulier compte tenu des difficultés supplémentaires dues à la pandémie de COVID-19, et a salué la manière remarquable dont M. Kristof Schockaert avait présidé la session à distance, ainsi que la présence dans la salle de la Vice-Présidente, M^{me} Marie-Pierre Meganck, qui avaient permis d'assurer le bon déroulement de la réunion dans tous les scénarios possibles.

3. De manière générale, le Bureau a estimé que l'événement avait été bien organisé et très réussi, qu'il s'agisse du niveau et de la durée de la participation ou des décisions prises. Il s'est également réjoui que les documents officiels et le projet de liste de décisions aient été élaborés, traduits et diffusés en temps voulu, en amont de la session annuelle, dans les trois langues officielles de la CEE.

4. Le Bureau a conclu qu'au vu du niveau et de la diversité géographique des participants, la quatre-vingt-troisième session annuelle avait grandement contribué à accroître la visibilité du Comité. Au total, 440 participants provenant de 83 pays, dont 40 non-membres de la CEE, ainsi que des représentants d'autres organisations internationales, des commissions régionales de l'ONU et de nombreux acteurs majeurs du secteur des transports avaient assisté à la réunion. Le Bureau a constaté que le format hybride, d'organisation plus complexe, avait raccourci la durée des sessions formelles (deux heures au lieu de trois), mais qu'en revanche, il avait peut-être permis à des délégations qui n'avaient jamais pu assister à une réunion de participer. Le Bureau a également constaté une augmentation de la participation aux sessions ordinaires par rapport aux années précédentes.

5. Le Bureau s'est félicité que le projet de liste de décisions ait été élaboré avant sa session de novembre et a exprimé le souhait que cette pratique perdure.

6. Le Bureau a proposé que les points ci-après soient examinés à sa prochaine réunion :

- L'examen concret des points énumérés dans le document contenant le projet de liste de décisions, ainsi que des projets de décisions soumis directement par les États membres ;
- Les avantages et inconvénients qu'il y aurait à adopter le format hybride pour les futures réunions du Comité, notamment pour ce qui est de faciliter, compte tenu des contraintes de temps, la participation, les discussions interactives et les demandes de prise de parole ;
- Le fait que la quatre-vingt-quatrième session du Comité marquera aussi son soixante-quinzième anniversaire, ce qui justifierait d'orienter en conséquence le débat de haut niveau et les principaux résultats.

III. Questions diverses

7. Le Bureau a dit au revoir à M. Hans Scholten et l'a remercié de son travail et de sa sympathie. M. Scholten, à son tour, a remercié le Bureau de sa longue et fructueuse collaboration. Le Bureau a noté que M^{me} Hannie Meesters succéderait à M. Scholten aux fonctions de correspondant national du Comité des transports intérieurs pour les Pays-Bas à compter du 1^{er} mars 2021 et l'a félicitée pour ses nouvelles attributions.

IV. Date de la réunion suivante

8. Le Bureau a décidé que sa réunion suivante se tiendrait le mardi 8 juin 2021, a priori sans services d'interprétation.

Annexe II

[Original : anglais, français et russe]

Résultats de la sixième réunion, informelle à distance, du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2020-2021 (8 juin 2021)

Points pour décision dans le cadre de la procédure tacite¹

Decision N°

	Point 1 de l'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour
		[TRANS/BUR.2021/3]
N°1	Le Bureau a adopté l'ordre du jour provisoire.	
	Point 2 de l'ordre du jour réunion du Bureau	Adoption du rapport de la précédente réunion du Bureau
		[TRANS/BUR.2021/2]
N°2	Aucun commentaire n'ayant été reçu, le rapport du Bureau de février 2021 est adopté .	
	Point 3 de l'ordre du jour le Comité exécutif	Réunion du Président du Comité avec le Comité exécutif
	<i>[Pas de décisions]</i>	
	Point 4 de l'ordre du jour session du Comité	Bilan de la quatre-vingt-troisième
		[Document informel n° 1]
N°3	Le Bureau a exprimé sa vive reconnaissance au secrétariat et sa satisfaction quant aux changements apportés à l'ordre du jour de la quatre-vingt-troisième session du Comité, notant qu'ils ont soutenu la planification et la mise en œuvre du programme de travail du sous-programme de transport, malgré les conditions difficiles dues à la pandémie et à la crise de liquidités.	
N°4	Le Bureau est parvenu à un accord , sur la base du document informel n° 1, sur la poursuite de la mise en œuvre des ajustements du Comité au processus décisionnel adoptés lors de sa session de juillet 2020, y compris le démarrage précoce du cycle décisionnel avec la préparation d'un avant-projet préliminaire de décisions pour la réunion du Bureau de novembre et en notant l'importance de prévoir suffisamment de temps pour une discussion de fond sur les différents points de l'ordre du jour au cours de la réunion.	
N°5	Le Bureau a pris note des avantages et des inconvénients des réunions hybrides, tels que décrits dans le document informel n° 1, et est parvenu à un consensus sur la base des principes suivants de l'organisation hybride de la session annuelle, sous réserve de la situation épidémiologique et des mesures d'intervention du pays hôte, de l'ONUG et de la CEE-ONU :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Notant qu'une réunion physique serait plus appropriée pour le soixante-quinzième anniversaire du Comité et qu'une composante hybride augmenterait la portée géographique du Comité, surtout si la 	

¹ La documentation référencée dans les projets de décision est disponible sur le site web du Bureau.

Decision N°

reprise épidémiologique est inégalement répartie dans le monde au moment du soixante-quinzième anniversaire, **le Bureau a exprimé sa préférence pour une réunion hybride** avec une forte composante physique **et a demandé** au secrétariat de suivre attentivement la situation et de fournir un rapport détaillé avec des options au Bureau lors de sa session de novembre.

- En outre, afin de faciliter les participations à distance, le Bureau **a soutenu** la diffusion par les chaînes pertinentes des Nations Unies de l'ouverture et du segment de haut niveau de la session annuelle.

Point 5 de l'ordre du jour. Préparation de la quatre-vingt-quatrième session du Comité qui marquera son soixante-quinzième anniversaire

[Documents informels n^{os} 2, 3 et 4]

5A. Préparatifs du soixante-quinzième anniversaire du Comité des transports intérieurs

[Document informel n° 2]

N°6 Le Bureau **est parvenu à un consensus**, sur la base du document informel n° 2, sur les plans suivants pour la session anniversaire :

- À la fin du Segment de haut niveau, les débats doivent être suivis de l'adoption et de la signature d'une résolution ministérielle ;
- En ce qui concerne les modalités de la résolution ministérielle, elle devrait suivre une approche en trois phases, comme proposé dans le document informel n° 2, et **a demandé** au secrétariat d'élaborer l'avant-projet pour des consultations supplémentaires par les membres du Bureau au cours des mois d'été ;
- Le projet devrait ensuite être transmis à tous les États Membres des Nations Unies, afin de sensibiliser ceux qui ne sont pas encore parties contractantes.

N°7 **A salué** l'élaboration de résultats de haut niveau, sous réserve de la disponibilité des ressources, y compris la publication anniversaire. En ce qui concerne les brochures proposées, le Bureau a noté qu'elles devraient couvrir aussi largement que possible les travaux de la Division, notamment en accordant une attention particulière à la numérisation, aux transports durables, à la mobilité urbaine, au changement climatique et à la résilience, le tout sous réserve de la disponibilité des ressources et des matériels de sensibilisation existants.

N°8 En ce qui concerne les événements parallèles, le Bureau :

- **S'est félicité** de l'organisation de ces manifestations parallèles, notant qu'elles ne font pas partie des parties officielles de la session annuelle ;
- En ce qui concerne la manifestation parallèle proposée sur les indicateurs de connectivité, **a pris note** de l'information du secrétariat qu'une documentation complète sera fournie sur les indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables et sur l'Observatoire lors de la prochaine session du WP.5, et a convenu de réexaminer la question lors de la réunion de novembre du Bureau ;
- **S'est félicité** de la possibilité d'organiser une manifestation parallèle sur les véhicules automatisés (systèmes actifs d'aide à la conduite du GRVA).

Decision N°

N°9 En outre, notant que ces résultats de haut niveau nécessiteront des ressources supplémentaires au-delà du budget ordinaire réduit, il **a remercié** les membres du Bureau qui se sont engagés à soutenir la session anniversaire par des contributions en nature et en espèces et **a encouragé** les autres à examiner favorablement les possibilités de soutenir financièrement la session anniversaire, en consultation avec le secrétariat.

5B. Projet d'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-quatrième session du Comité

[Document informel n° 3]

N°10 Le Bureau **a examiné** le document informel n° 3 et **a approuvé** l'ordre du jour provisoire.

N°11 Le Bureau **a approuvé** la proposition de table ronde du Comité sur les quatre plateformes de la stratégie du Comité qui portera sur « Sur la voie d'une reprise soutenue et complète : les initiatives post-Covid-19 pour le transport intérieur et le rôle du Comité ».

5C. Thèmes proposés pour le segment de haut niveau de la session anniversaire

[Document informel n° 4]

N°12 Le Bureau **a approuvé** le thème proposé pour le Segment de haut niveau de la session anniversaire avec les modifications et considérations suivantes :

- Le thème de la session anniversaire devrait être modifié pour inclure « ...favoriser/conduire la mobilité durable ».
- Sous réserve de contraintes pratiques, il serait préférable d'organiser la session annuelle autour de trois thèmes centraux portant sur :
 - La connectivité (tel qu'indiqué dans le document informel n° 4) ;
 - La sécurité routière (tel qu'indiqué dans le document informel n° 4) ;
 - La mobilité durable, couvrant des sujets tels que le changement climatique, les émissions nulles et la numérisation.
- Les panels devraient délibérer, entre autres, sur :
 - Le rôle futur du Comité et son atout principal – son travail de réglementation – dans l'avenir de la mobilité durable ;
 - Le transport intérieur au sein du système de transport mondial, aux côtés de l'aviation civile et du transport maritime.
- Le Bureau **a convenu** de poursuivre les délibérations par écrit sur le contenu de la session anniversaire, au mois de juin, afin de laisser du temps pour la planification et l'organisation.

Point 6 de l'ordre du jour. Mise en œuvre de la stratégie du Comité jusqu'en 2030

[Document informel n° 5]

N°13 Le Bureau **a pris note** du travail accompli depuis la quatre-vingt-troisième session du Comité et a réitéré l'importance de le tenir régulièrement informé de l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie du Comité.

Point 7 de l'ordre du jour. Défis et solutions pour l'exécution du programme de travail du Comité, ainsi que des mandats existants et acquis

[Document informel n° 6]

Decision N°

7A. Impacts prolongés de la COVID-19 sur le programme de travail des transports

[Document informel n° 6]

N°14 Le Bureau **a reconnu** que le sous-programme sur les transports ne pourrait pas réaliser toutes les activités prévues en raison de l'impact de la COVID-19 et **exprimé sa reconnaissance** au secrétariat pour ses efforts visant à achever le programme de travail autant que possible.

N°15 Le Bureau **a souligné** l'importance des services de l'ONUG pour garantir un service complet des réunions de la CEE sur les instruments juridiques.

7B. Impacts prolongés de l'évolution du budget de l'ONU

N°16 Le Bureau, notant l'impact négatif continu des contraintes budgétaires ordinaires de l'ONU sur la Division des transports durables et ses services aux organes intergouvernementaux :

- **A souligné** l'importance des synergies à trouver au sein de la Division par le biais d'une réorganisation interne afin d'améliorer la coordination et la coopération dans des domaines de travail connexes, ce qui pourrait également aider à surmonter temporairement les pénuries de personnel ;
- En ce qui concerne le poste P.4 non pourvu depuis longtemps pour le GRSG dans le cadre du WP.29, **a recommandé** que les autres domaines de la Division liés aux travaux du WP.29 puissent contribuer à combler le déficit actuel ;
- **A souligné** que le hasard seul en ce qui concerne les postes vacants dans la Division des transports durables (par exemple, à la suite de départs à la retraite) ne devrait pas déterminer la réserve de postes vacants au niveau de la CEE et que la priorité et l'équilibre entre les différents sous-programmes devraient être pris en compte ;
- À cet égard, **a demandé** au secrétariat d'examiner la possibilité d'identifier de telles solutions pragmatiques.

N°17 Le Bureau **s'est félicité** de la bonne nouvelle concernant l'octroi d'un poste d'administrateur auxiliaire (JPO) allemand à la Division des transports durables et **a exprimé sa reconnaissance** à l'Allemagne pour son important soutien, en particulier dans les circonstances actuelles dues à la situation des liquidités.

7C. Renforcer les capacités du Comité à attirer des ressources pour la mise en œuvre des mandats existants et acquis

N°18 Compte tenu de la situation actuelle caractérisée par une aggravation et un gel persistant du recrutement des postes vacants au sein de la Division des transports durables et en vue d'assurer l'exécution ininterrompue du programme de travail sur les transports et la mise en œuvre intégrale de la stratégie du Comité, le Bureau :

- **A pris note** des options visant à renforcer les capacités du sous-programme des transports à attirer des ressources en personnel pour les mandats existants et acquis, et ;
- **A demandé** au secrétariat d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

N°19 Le Bureau **a pris note** de l'appel du Directeur de la Division des transports durables pour que les gouvernements fournissent davantage d'administrateurs auxiliaires (JPO) et d'experts des NRL (détachements).

Decision N°

Point 8 de l'ordre du jour. Autres sujets de nature stratégique

[Document informel n° 8]

8A. Mise à jour sur les considérations de l'ECOSOC sur le mandat du Comité

N°20 Le Bureau :

- **A pris note** des développements en cours concernant l'examen par l'ECOSOC du mandat révisé du Comité ;
- **A réitéré sa conviction** qu'un examen positif par l'ECOSOC offrirait aux parties contractantes non membres de la CEE des possibilités accrues de participer de manière inclusive aux aspects décisionnels du Comité ;
- **A invité** ses membres à soutenir directement et par les voies diplomatiques les efforts visant à mieux faire comprendre l'importance du mandat révisé pour les États non membres de la CEE qui sont parties contractantes à des instruments juridiques relevant de la compétence du Comité des transports intérieurs ;
- **A remercié** le secrétariat pour ses efforts continus visant à soutenir le processus en cours sur le fond et sur le plan institutionnel ;
- **A remercié en particulier** le Secrétaire de la Commission pour ses efforts et pour avoir informé le Bureau des délibérations en cours et des efforts diplomatiques.

N°21 En outre, le Bureau **a encouragé** ses membres à se mettre en rapport avec leurs voies diplomatiques au sein de l'ECOSOC afin de soutenir le processus et une issue favorable des délibérations en cours.

N°22 Le Bureau **s'est félicité** de l'offre de son Président et des membres d'Allemagne et de Pologne de participer à une réunion technique avec les membres de l'ECOSOC au niveau des experts, en collaboration avec le secrétariat.

8B. Mandat et règlement intérieur du Bureau révisés

[Document informel n° 7]

N°23 Le Bureau **a pris note** des informations fournies par le secrétariat, conformément à ses délibérations antérieures, ainsi que des informations et options présentées dans le document informel n° 7.

N°24 **En outre, le Bureau est invité à discuter, lors de sa prochaine réunion,** de la possibilité de créer un organe de mise en œuvre – un « Comité permanent » – chargé d'assurer la mise en œuvre effective des décisions du Comité des transports intérieurs en relation avec le programme de travail du sous-programme Transports.

Point 9 de l'ordre du jour. Questions diverses**9A. Questions d'intérêt liées à la division**

N°25 Le Bureau **a pris note avec satisfaction** des informations actualisées sur les derniers développements concernant la Division fournies par le Directeur de la Division des transports durables.

N°26 Le Bureau **s'est félicité** de l'affectation temporaire du secrétaire du GRVA en tant que secrétaire par intérim du Groupe d'experts nouvellement créé, chargé de rédiger un nouvel instrument juridique sur l'utilisation des véhicules automatisés dans la circulation routière, et **a reconnu** les avantages qu'il y a

Decision N°

à enrichir l'expertise du Groupe par le droit de la circulation et les nouvelles technologies des véhicules.

9B. Départ à la retraite de M. Jean-Claude Schneuwly

N°27 Le Bureau a **exprimé sa tristesse** à l'occasion du départ à la retraite de M. Jean-Claude Schneuwly, ainsi que **sa profonde gratitude et son appréciation** pour ses contributions décisives pendant les trente années où il a représenté la Suisse auprès du Comité.

9C. Prochaine réunion du Bureau

N°28 La prochaine réunion du Bureau se tiendra les jeudi et vendredi 25 et 26 novembre 2021.

Annexe III

Résultats de la septième réunion (hybride) du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2020-2021 (25 et 26 novembre 2021)

Décisions adoptées selon la procédure d'approbation tacite²

Décision no

	Point 1 de l'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour
		[TRANS/BUR.2021/4]
N°1	Le Bureau a adopté l'ordre du jour provisoire.	
	Point 2 de l'ordre du jour	Adoption du rapport de la précédente réunion du Bureau
N°2	Le Bureau a noté que, sa sixième réunion informelle à distance s'étant tenue le 8 juin 2021 selon la procédure d'approbation tacite, elle ne donnerait lieu à aucun rapport, et que les décisions adoptées par le Bureau selon cette procédure figureraient dans le document officiel du Comité consacré aux résultats des réunions du Bureau en 2021.	
	Point 3 de l'ordre du jour	Examen de l'ordre du jour de la quatre-vingt-quatrième session du Comité des transports intérieurs, qui marquera le soixante-quinzième anniversaire du Comité, et questions d'organisation connexes
		[ECE.TRANS/315 et Add.1].
N°3	Le Bureau a examiné et approuvé l'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-quatrième session du Comité et a examiné le projet d'ordre du jour annoté. Il a demandé au secrétariat d'organiser la quatre-vingt-quatrième session du Comité et les manifestations connexes en conséquence, en formulant les observations suivantes :	
	Le paragraphe qui commence par « Le Comité souhaitera peut-être noter... » devrait être déplacé du point 5 b) au point 13 de l'ordre du jour.	
	3a. Débat ministériel	
		[Documents informels nos 1, 2 et Add.1 et 3].
N°4	Le Bureau a :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmé les tables rondes et la répartition du temps proposées et, tenant compte des difficultés et des préoccupations signalées par les États membres, a demandé que les tables rondes reflètent la portée mondiale du rôle du Comité ; • Pris note des difficultés signalées par le Conseil informel des ministres européens des transports, qui se tiendra simultanément, et invité ses membres et le secrétariat à faire preuve de créativité en étudiant les possibilités offertes par le format hybride de la session anniversaire du Comité ; 	

² Les documents mentionnés dans les projets de décision sont disponibles sur le site Web du Bureau.

 Décision no

- **Confirmé** le thème définitif du débat ministériel ;
 - **Remercié** la Suisse de l'appui qu'elle a généreusement fourni afin que la réunion ministérielle puisse être interprétée dans les langues officielles de l'ONU qui ne sont pas langues officielles de la CEE (arabe, chinois et espagnol) et de la réception ministérielle qu'elle a organisée ;
 - **Remercié** le secrétariat des efforts qu'il déploie pour réserver au Palais des Nations des installations de conférence qui permettront d'accueillir la quatre-vingt-quatrième session du Comité des transports intérieurs et son débat ministériel, **exprimé sa vive inquiétude** quant aux retards constatés dans l'attribution de ces installations et aux risques potentiels que des retards continus pourraient faire courir à la réputation du Comité et de la CEE, et **demandé** au secrétariat de faire part de cette inquiétude aux autorités chargées de la gestion des conférences au plus haut niveau possible ;
 - **Décidé** de limiter à la matinée du 21 février sa réunion préalable à la session du Comité, afin de permettre à ses membres de participer aux manifestations parallèles prévues, et **demandé** au secrétariat d'étudier la possibilité d'attribuer les salles et les services d'interprétation prévus pour la session du Bureau initialement planifiée l'après-midi du 21 février à la manifestation parallèle qui se tiendra au même moment ;
 - **Noté** que les manifestations parallèles 3 et 4 (document informel n° 1) seraient interverties.
- N°5 Le Bureau **s'est réjoui** que l'avant-projet ait été diffusé largement et en temps voulu à tous les États Membres de l'ONU, conformément à ses décisions, et **a salué** les approbations d'ores et déjà reçues par le secrétariat. Il a pris note des observations envoyées par certains États Membres d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine.
- N°6 Le Bureau, **rappelant** que le débat ministériel du soixante-quatrième anniversaire du Comité des transports intérieurs bénéficiera de services d'interprétation simultanée dans les six langues officielles de l'ONU et **notant** que l'un des principaux résultats de la réunion, à savoir la résolution ministérielle intitulée « En route pour une décennie au service de transports intérieurs et d'un développement durables », ne devrait être publiée que dans les trois langues de la CEE, **s'est dit favorable** à ce que la résolution soit également traduite en arabe, en chinois et en espagnol.
- N°7 Le Bureau **a demandé** au secrétariat de diffuser la première mouture du projet de résolution ministérielle au début du mois de décembre et d'organiser des consultations en vue de la finalisation du document d'ici à la mi-janvier, en étroite coopération avec le Bureau, qui donnera éventuellement des orientations quant au contenu.
- N°8 Le Bureau **s'est dit satisfait** de l'avancement des préparatifs de la publication anniversaire.
- N°9 Le Bureau **a noté** qu'en l'état actuel des choses, il était prévu que la publication anniversaire paraisse en anglais uniquement, **s'est dit favorable** à ce qu'elle soit traduite dans toutes les langues de la CEE au

 Décision no

- moyen du budget ordinaire et **a encouragé** le secrétariat à chercher des moyens d'y parvenir dans la limite des ressources existantes, sachant que la publication n'est pas sur la liste des publications prévues pour 2021.
- N°10 Le Bureau **s'est dit satisfait** de l'avancement du site Web consacré au soixante-quinzième anniversaire et de la campagne de communication y relative, et a invité ses membres et le secrétariat à coordonner la campagne prévue dans les médias sociaux afin de lui donner le plus grand retentissement possible.
- 3b) Points essentiels aux activités du Bureau à soumettre au Comité pour examen ou approbation**
- [Documents informels n°s 4 à 7]
- N°11 Le Bureau **a pris note** des deux documents programmatiques (Programme de travail 2022 et Projet de budget-programme 2023) du sous-programme Transports.
- N°12 Le Bureau **a examiné** le programme des publications prévues en 2023 et **a demandé** au secrétariat de transférer la publication *Transport Trends and Economics* (Tendances et économie des transports) vers la partie du programme consacrée aux publications en série.
- N°13 Le Bureau **a pris note** des projets de décisions du Comité (document informel n° 7) et a transmis ses observations au secrétariat, en soulignant l'importance du rôle du Comité, que ce soit dans le suivi des décisions prises par ses groupes de travail, ou en tant qu'instance qui facilite les discussions lorsque les groupes de travail peinent à parvenir à un accord et offre des conseils et des solutions, le cas échéant, dans ces situations.
- 3c) Autres points de l'ordre du jour soumis au Bureau pour examen**
- [Documents informels n°s 8 et 9]
- N°14 Le Bureau **a pris note** de l'état actuel de la mise en œuvre de la Stratégie du Comité des transports intérieurs à l'horizon 2030, tel qu'il est décrit dans le document informel n° 8, et **a demandé** au secrétariat d'en faire le bilan à la réunion restreinte de la quatre-vingt-quatrième session du Comité, faisant savoir qu'il était favorable, en particulier, à la section 5.4 du document informel n° 8, dans laquelle il est recommandé de procéder à un examen des instruments juridiques existants en vue de garantir leur pertinence et leur impact.
- N°15 Le Bureau **a pris note** de la note de cadrage sur la table ronde du Comité des transports intérieurs.
- 3 d) Organisation des travaux pendant la session annuelle au format hybride**
- [Document informel n° 10]
- N°16 Le Bureau **a pris note** des considérations liées à l'organisation de la quatre-vingt-quatrième session annuelle, la deuxième à se tenir au format hybride (document informel n° 10), et **a souligné** qu'il importait de veiller à ce que les débats officiels soient organisés en séances de trois heures.
- Point 4 de l'ordre du jour Thèmes stratégiques**
- 4a) Organisation des travaux pendant la session annuelle au format hybride**
- [Document informel n° 11]

 Décision no

- N°17 Le Bureau, **prenant note** des informations figurant dans le document informel n° 11 sur les conséquences attendues de la COVID-19 et de la crise des liquidités sur l'exécution du programme de travail établi pour les transports, **a reconnu** qu'en raison de la pandémie, il ne serait pas possible de mener à bien toutes les activités inscrites au sous-programme Transports, **s'est dit vivement préoccupé** par le fait que l'on fasse appel à certains membres du personnel relevant du sous-programme Transports pour assurer des fonctions non inscrites au budget approuvé, comme par exemple la modération technique de réunions, cela étant la seule solution pour que ces réunions se tiennent, **a souligné l'importance** des services des conférences de l'ONUG, qui assurent la pleine prise en charge des réunions de la CEE consacrées aux instruments juridiques, **a demandé** au Comité exécutif (EXCOM) de promouvoir des solutions qui garantiraient un déploiement approprié du personnel de la CEE et permettraient la bonne exécution du programme de travail du sous-programme Transports et **a salué** le professionnalisme de la Division des transports durables et les efforts qu'elle a consentis pour faire face à la charge de travail supplémentaire associée à cette situation sans précédent et mener à bien le programme de travail, dans la mesure du possible.
- 4 b) Avancement du Plan mondial pour la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière**
- N°18 Le Bureau **s'est félicité** de la finalisation et du lancement du Plan mondial pour la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière, mis au point conformément à la résolution 74/299 de l'Assemblée générale des Nations Unies, avec la participation directe de la CEE et en partenariat avec les autres commissions régionales et l'OMS, et **s'est réjoui** que certains aspects stratégiques des travaux menés par le Comité et ses organes subsidiaires aient été inclus dans le Plan mondial conformément à la Stratégie du Comité, notamment les conventions de l'ONU pour la sécurité routière et les Recommandations du Comité.
- 4 c) Moment charnière pour l'atténuation des changements climatiques dans les transports intérieurs**
- [Document informel n° 12]
- N°19 Le Bureau **a pris note** des informations figurant dans le document informel n° 12 sur le fait que le secteur des transports intérieurs, principal responsable des émissions de CO₂, doit répondre à des exigences croissantes mais dispose également de moyens d'action accrus en matière de soutien aux politiques et mesures d'atténuation qui visent à limiter le réchauffement de la planète ; **s'est dit pleinement favorable** au renforcement du rôle et de la participation du Comité dans ce domaine critique qui est traité transversalement par plusieurs des organes subsidiaires du Comité, ainsi que par le Comité lui-même ; **a demandé** au secrétariat de présenter ce document du Bureau lors des discussions correspondantes du Comité sur ce point de l'ordre du jour hautement prioritaire et sur les projets de décisions connexes du Comité.
- 4 d) Renforcement des capacités du Comité à mobiliser des ressources pour l'exécution des mandats nouveaux et existants**
- [Document informel n° 13]
- N°20 Le Bureau **a pris note** des informations relatives à l'élaboration d'une « plateforme d'apprentissage en ligne pour la mobilité durable et la connectivité intelligente », qui vise à exploiter au mieux la capacité de la Division à offrir des modules de formation à ses principaux mandants,

Décision no

notamment sur les instruments juridiques relevant de la compétence du Comité.

4 e) Point sur les évolutions du budget de l'ONU intéressant le Bureau

N°21 Le Bureau **a pris note** des informations communiquées par le secrétariat, notamment de l'amélioration de la situation générale des liquidités et des effets escomptés de cette amélioration sur les travaux du secrétariat en 2022.

4 f) Point sur l'examen du mandat du Comité des transports intérieurs par l'ECOSOC

N°22 Le Bureau **a pris note** des informations fournies par le secrétariat au sujet de l'examen en cours du mandat du Comité par le Conseil économique et social.

N°23 Le Bureau **a remercié** ses membres et le secrétariat du soutien sans faille qu'ils apportent au processus en cours, tant sur le plan institutionnel que sur le fond.

N°24 Le Bureau **a demandé** à ses membres de contacter leurs bureaux locaux afin qu'ils se mettent en contact avec les membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique de l'ECOSOC à l'appui de l'examen en cours du mandat du Comité par l'ECOSOC.

N°25 Le Bureau a notamment **remercié** le Président et le Secrétaire de la Commission de leurs efforts et de l'avoir tenu informé des délibérations et des efforts diplomatiques en cours.

4g) Améliorer les capacités à attirer des ressources en personnel pour le sous-programme Transports

[Document informel n° 14]

N°26 Le Bureau **a délibéré** sur les options permettant de renforcer les moyens dont dispose le secrétariat pour attirer des ressources à consacrer au personnel et a demandé au secrétariat d'inscrire à l'ordre du jour un point consacré à l'ensemble des questions financières et de discuter de cette question au titre de ce point de l'ordre du jour à sa session de juin 2022.

N°27 Le Bureau **a pris note** des informations qui lui ont été communiquées sur les préparatifs en cours de la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe, sur la base des contributions transmises par le Bureau en réponse à l'invitation de la Secrétaire exécutive de la CEE (document informel n° 14).

Point 5 de l'ordre du jour Questions diverses

5a) Participation à des conférences et activités internationales de haut niveau

N°28 Le Bureau **a accueilli avec satisfaction** les informations relatives à la participation de la CEE à des conférences et activités internationales de haut niveau, en particulier à la conférence organisée par l'OACI, et s'est félicité que le rôle et des fonctions du Comité et de ses organes subsidiaires soient de plus en plus visibles et reconnus dans ces enceintes.

5b) Questions intéressant la Division

N°29 Le Bureau **s'est réjoui** de l'ouverture d'un deuxième poste d'administrateur auxiliaire allemand à la Division des transports durables et a remercié l'Allemagne pour son soutien sans faille, notamment dans les circonstances actuelles (<https://www.un.org/development/desa/jpo/>). Il a

Décision no

- pris note des autres besoins de la Division et du fait que le programme des administrateurs auxiliaires pouvait être un bon cadre pour former davantage de professionnels pour le Comité des transports intérieurs, et a encouragé d'autres pays à fournir eux aussi des administrateurs auxiliaires à la Division.
- N°30 Le Bureau **a noté** que les postes P4 et G6 vacants au sein de la Division avaient été pourvus et que le Directeur avait demandé que les femmes soient encouragées à présenter leur candidature au poste P3 nouvellement vacant.
- N°31 Le Bureau **a pris note** des changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Division, à savoir la création d'une Section des Règlements concernant les véhicules, de la sécurité routière et des innovations dans le domaine des transports et d'une Section des transports de marchandises dangereuses, vouées à remplacer, respectivement, la Section des Règlements concernant les véhicules et des innovations dans le domaine des transports et la Section des transports de marchandises dangereuses et de la gestion de la sécurité routière.
- N°32 Les membres du Bureau **ont demandé** au Directeur de bien vouloir leur communiquer le nouvel organigramme lorsque les changements ci-dessus auront été menés à bien.
- 5c) Dates des réunions suivantes**
- N°33 Le Bureau **a décidé** de tenir sa prochaine réunion le lundi 21 février 2022, de 10 heures à 13 heures uniquement, et d'annuler le créneau de l'après-midi, ou de l'utiliser pour aider à l'organisation d'une des manifestations parallèles du Comité prévues ce jour-là. Il **a noté** que sa réunion suivant la quatre-vingt-quatrième session du Comité se tiendrait le 25 février 2022, de 15 heures à 18 heures, et **s'est réjoui** que la fourniture de services d'interprétation pour ses réunions soit de plus en plus systématique.
-